

CONDITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES A L'ACHAT DE BRIQUES NOMINATIVES DE LA LEGENDARIA DENOMMEE BOX LEGENDARIA

Conformément au concept dit de la Legendària et à sa grille tarifaire indiqués sur le site <http://www.legendaria-usap.com>, les supporters de l'USAP ont la possibilité d'acheter une BOX Legendària qui permettra de placer sur ladite Legendària située Stade Aimé Giral une brique nominative à compter de la date de la fin des travaux. Les visuels présents sur le site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif, la SASP USAP se réservant le choix de la mise en forme définitive des briques et de leur placement.

ARTICLE 1er – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat d'une BOX Legendària comprenant la gravure sur une brique proposée par l'USAP aux clients sur le site Internet <http://www.legendaria-usap.com>.

Les caractéristiques principales des Services, sont présentées sur le site internet <http://www.legendaria-usap.com>.

Le Client confirme en avoir pris connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service sont de la seule responsabilité du Client.

Les coordonnées de l'USAP sont les suivantes :
Société anonyme sportive professionnelle USAP
Stade Aimé Giral – 11 Allée Aimé Giral
66000 PERPIGNAN
N° SIRET 419 440 581 00017 APE 9312 Z

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site Internet et la dernière version mise en ligne prévaudra, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de l'USAP constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : USAP, stade Aimé Giral 66000 Perpignan

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en validant la procédure de commande en ligne.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

Le Client déclare sous sa responsabilité avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés sur le site internet <http://www.legendaria-usap.com>.

ARTICLE 2 : COMMANDES

2.1. La commande est enregistrée sous la condition suspensive de la réalisation effective du projet qui peut dépendre de critères indépendants de la volonté de la SASP USAP. Aussi, la commande sera automatiquement annulée pour le cas où le concept de BOX Legendària ne serait pas mis en œuvre, et sans que la responsabilité de l'USAP ne puisse être recherchée. Le client se verra alors intégralement informé de l'annulation de la commande et intégralement remboursé par l'USAP.

2.2. La commande de la BOX Legendària ne sera par ailleurs définitivement validée qu'après approbation discrétionnaire du contenu personnalisable de la brique (uniquement constitué du prénom, et/ou nom et/ou de surnom) par l'USAP, qui pourra exiger toute modification du contenu, et à défaut de coopération du client, annuler la commande. Sont proscrits les contenus interdits par la loi ou contraires aux bonnes mœurs et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, (i) les contenus à caractère discriminatoire, xénophobe, sexuel, raciste, sectaire, insultant, humiliant, diffamatoire, injurieux, (ii) ceux portant atteinte à la vie privée d'une personne, à l'honneur ou à la considération de toute personne physique ou morale, à un droit de propriété intellectuelle et/ou à l'image de l'USAP. Sont également susceptibles d'être refusés ceux utilisant le nom d'une personnalité du club ou d'un club adverse.

2.3. Le client garantit être titulaire (ou dans le cas d'un achat pour autrui disposer valablement) des droits sur le contenu des inscriptions sur la brique (notamment sur les nom et prénom) et ainsi à être dûment habilité à céder les droits y afférent à l'USAP pour inscription initiale sur la brique et pour reproduction sur tous supports d'exploitation présents ou futurs, pendant toute la durée d'exploitation de la brique. Le client consent par ailleurs expressément à ce que son nom soit associé à toutes les marques détenues par l'USAP et/ou ses partenaires.

2.4 L'USAP s'engage à faire graver le message du Client sur une brique, étant précisé que le nombre de caractères est limité à une (1) ligne de vingt et un (21) caractères.

Le Client n'aura aucun droit de regard sur les modalités de réalisation de la gravure (et notamment sur le format, le graphisme, la couleur, etc....).

Il ne disposera par ailleurs d'aucun droit de propriété sur le support de la gravure.

Le choix de l'emplacement de la Box relève de la seule autorité de l'USAP, ce à quoi le client consent expressément.

2.5. La brique nominative étant située dans un lieu public, la responsabilité de l'USAP ne pourra être en aucun cas engagée dans les hypothèses suivantes :

- En cas de dégradations et notamment celles causées :

Par une catastrophe naturelle (tremblement de terre, dégât des eaux, gel, incendie, foudre, tempêtes, grêle et neige ...) ; ou cas de force majeure.

Par une personne physique ;

- En cas de vol ou d'actes de vandalisme, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme ou de sabotage ;
- En cas de travaux liés à la rénovation des infrastructures publiques (dans ce cas, le message inscrit sur la brique nominative sera retranscrit dans un autre lieu du stade Aimé Giral défini par l'USAP) ;
- En cas de résiliation anticipée de l'autorisation de la Ville de Perpignan ;
- En cas d'usure pour une durée inférieure à la durée de vie du pavé ou de la gravure.

Toutefois, l'USAP s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour en garantir la présence et l'entretien pendant une période de 5 ans.

2.6. Le BOX Legendària sera vendu via le site <http://www.legendaria-usap.com> et donc livré à domicile par notre Boutique en ligne, soit directement dans nos Boutiques physiques (Stade Aimé Giral, 66000 Perpignan ou Centre Ville, Quai Vauban, 66000 Perpignan).

Il est précisé que la Box comprendra :

- Un presse-papier,
- Un certificat de propriété,
- (...)

La Brique personnalisée n'est pas contenue dans la Box.

Elle est placée directement sur le mur de la Legendària et sera gravée par un homme de l'art dans un délai maximum de 6 mois.

ARTICLE 3 – DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de l'enregistrement de sa commande. Dans le même délai, le client aura la faculté de modifier le contenu ou la forme de leur inscription sans frais.

ARTICLE 4 – INFORMATIQUES ET LIBERTES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de l'USAP chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet <http://www.legendaria-usap.com> a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

ARTICLE 5 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet <http://www.legendaria-usap.com> est la propriété de l'USAP et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle, toute imitation de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, l'USAP reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de l'USAP qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 6– LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues amiablement entre l'USAP et le client seront soumis aux tribunaux du ressort du siège social de l'USAP dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.